

PROGRAMME D'ACTIVITÉ 2023

Le programme d'activité 2023 s'inscrit dans le cadre de la stratégie 2021-2024 adoptée par le conseil d'administration de l'Agence française des chemins de Compostelle le 8 mars 2021, déclinée autour de quatre grandes ambitions :

- **être un acteur ressource** en favorisant la recherche et le développement de la connaissance, en identifiant et partageant les bonnes pratiques, en diffusant de l'information auprès de ses adhérents, en produisant des outils techniques ou méthodologiques, en organisant des rencontres professionnelles ;
- **être un acteur du développement des territoires** en accompagnant des projets locaux liés à la gestion du bien du patrimoine mondial ou à l'aménagement des différents chemins vers Compostelle, en animant des démarches collectives pour mieux observer les fréquentations, pour qualifier les hébergements, en se rapprochant des acteurs du tourisme ;
- **être un acteur de la valorisation et de la promotion des chemins de Compostelle et du patrimoine mondial** en assurant l'information du public, en communiquant auprès de grand public, en faisant connaître le bien « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » et le patrimoine mondial de l'Unesco, en soutenant l'action culturelle et éducative et la mise à disposition de ressources culturelles et pédagogiques ;
- **être un acteur central de la gouvernance des chemins de Compostelle**, en réunissant les acteurs publics au sein de l'association, en nouant des relations avec des réseaux associatifs, culturels et touristiques, en développant des projets avec des partenaires européens et au-delà.

Ce programme constitue également la première année de mise en œuvre du plan de gestion 2023-2027 du bien du patrimoine mondial « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France ».

AXE 1 : L'OBSERVATION, LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, LA DIFFUSION DES BONNES PRATIQUES ET DES CONNAISSANCES

Observation

Connaissance des publics

La restitution des résultats de l'enquête menée en 2021 à l'échelle de 5 régions françaises va se poursuivre en 2023 dans plusieurs territoires partenaires : Centre Val de Loire, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Gironde, Landes, Gers, Pyrénées-Atlantiques...

Observation des flux

La plateforme nationale Eco-visio compte aujourd'hui 22 compteurs situés essentiellement sur le chemin du Puy, mais aussi sur les chemins alternatifs lotois (4), le chemin d'Arles (1), Conques Toulouse (1).

Note de conjoncture

Une note de conjoncture 2022 sera réalisée à partir des données des partenaires (associations, offices de tourisme, hébergeurs, éco-compteurs).

Développement de l'observatoire

Dans le cadre de l'AMI Destination digitale, un volet va être consacré au développement d'outils numériques d'observation :

- la mise en place d'un dispositif léger d'observation, test de l'outil Sphinx pour recueillir différentes données (enquêtes locales, vente de credential...);
- le déploiement de la plateforme écovisio.

Recherche

Colloques universitaires

L'Agence soutiendra la diffusion du programme du colloque prévu en novembre 2023 à l'Université Toulouse Jean Jaurès traitant des reliques de saint Jacques.

Par ailleurs, l'Agence apportera son plein soutien à la préparation du colloque envisagé par l'Université Toulouse Capitole, à l'initiative de deux membres du conseil scientifique. Ce colloque pourrait s'inscrire dans la mise en œuvre des actions prévues au plan de gestion.

Enfin, il est envisagé de préparer une journée d'études localisée sur une composante en Nouvelle-Aquitaine, sur la proposition d'un membre du conseil scientifique.

Finalisation du projet européen IMPACTOUR (Horizon 2020)

Nous entrons en 2023 dans la phase de finalisation du projet IMPACTOUR. L'outil d'aide à la décision qui a vocation à améliorer les politiques publiques en matière de tourisme culturel sera testé par les destinations pilotes membres du projet, à savoir la voie du Puy en Aveyron et la voie d'Arles. La version finalisée de l'outil est prévue pour juin 2023 et sera présentée à l'occasion de deux conférences, l'une à Madrid, l'autre à Bruxelles. L'outil IMPACTOUR a vocation à être alimenté et utilisé au-delà de la durée du projet (qui se termine le 30 juin 2023). Plusieurs réunions de sensibilisation seront organisées pour diffuser l'outil auprès des autorités publiques souhaitant piloter une politique de développement portée par le tourisme culturel.

Diffusion des connaissances et des bonnes pratiques

Webinaires thématiques

Les webinaires thématiques seront poursuivis et développés. Certains enregistrements seront mis en ligne sur notre chaîne YouTube et sur nos sites. Les thèmes envisagés : itinérance, patrimoine mondial,

Itinéraire culturel européen, saison culturelle, 1000 mains pour les chemins de Saint-Jacques, les publics des chemins de Compostelle...

Lettre du réseau

Cette lettre met en avant les actions du réseau des chemins de Compostelle. Elle comporte plusieurs rubriques : animation du bien du patrimoine mondial, promotion des itinéraires, vie du réseau, échanges de bonnes pratiques, services de l'Agence.

Elle est diffusée à environ 4700 contacts.

Développement de nouvelles monographies sur les composantes patrimoine mondial

Le développement de la collection amorcée voici plus de deux ans avec la DRAC Hauts de France et consacrée à l'église de Folleville, puis reprise pour les 4 composantes des Hautes-Pyrénées, se poursuivra. Il sera fait appel à candidature à l'occasion du comité de bien. La monographie sur l'abbaye de Sorde sera publiée en 2023.

Réalisation d'une compilation des données bibliographiques issues des plans de gestion.

Un appui sera apporté pour la publication dans la collection propre au bien des travaux d'études proposés par la communauté d'agglomération du pays basque d'une part, les textes de l'exposition « Des chemins de Compostelle à l'itinéraire culturel européen » et d'autre part, d'autres des textes en fonction des sollicitations.

Diffusion CompostEVA

La plateforme numérique de ressources didactiques développée dans le cadre du projet CompostEVA (programme Erasmus +) et permettant de faire découvrir de façon ludique les chemins de Compostelle dans un cadre d'éducation formelle ou informelle sera diffusée auprès de partenaires en charge de l'action culturelle et éducative. Le matériel éducatif sera également mis à disposition sur notre site Internet comme ressource pédagogique supplémentaire.

AXE 2 : LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION DU BIEN UNESCO

Gouvernance et animation du bien

Réunion du Comité de bien interrégional et signature de la charte de gestion (cf. action 0.1.a)

Le Préfet de région Occitanie, préfet coordonnateur et le président de l'Agence réuniront le comité de bien interrégional à Toulouse en fin de 1^{er} trimestre 2023 pour la présentation du plan de gestion national et l'installation des commissions thématiques (médiation, communication, tourisme, coopération).

La charte de gestion Etat-AFCC sera signée à cette occasion. Elle prend le relais du protocole d'accord signé en 2015 et fixe les modalités de gouvernance, de mise en œuvre et de suivi du Plan de gestion du bien. Elle précise les rôles et engagements des signataires.

Cette charte sera ensuite déclinée sous la forme d'une charte d'engagement pour chaque collectivité propriétaire.

Commissions territoriales (cf. action 0.1.a)

Au niveau local ou départemental, les commissions territoriales seront relancées à l'initiative de l'Etat et/ou des collectivités propriétaires afin de suivre l'avancement des plans de gestion locaux. Les commissions territoriales sont le lieu privilégié de la concertation et du débat entre tous les acteurs. L'Agence est membre de chacune de ces commissions.

Club des tronçons de sentier (cf. action 0.1.a)

Une réunion en présentiel sera organisée au cours du premier semestre 2023. Elle sera l'occasion de partager les objectifs et contenus des plans de gestion des 7 tronçons inscrits, de poursuivre la réflexion collective sur les propositions de zones tampon et de suivre la mise en œuvre de l'observatoire photographique du paysage.

Désignation des référents techniques et politiques, mise à jour de l'annuaire et du guide de la gouvernance (cf. action 0.1.b)

Les collectivités propriétaires et les gestionnaires concernés seront sollicités pour désigner, si ce n'est pas déjà fait, leurs référents (élus et techniciens) afin de mettre à jour l'annuaire en ligne. Le guide de la gouvernance sera également mis à jour.

Animation d'espaces d'échanges et de partage d'expériences entre gestionnaires des composantes (cf. action 0.2.a)

L'Agence a initié des rendez-vous mensuels en visioconférence avec les Petits-déjeuners des plans de gestion. Ces rendez-vous sont repris en 2023, en particulier dans le cadre de la préparation des célébrations du 25^e anniversaire de l'inscription du bien sur la Liste du patrimoine mondial.

Conservation, restauration, protection du bien

Mise à jour des propositions de zones tampon et de l'atlas du bien (cf. action I.1.a)

Le dossier transmis au Centre du patrimoine mondial de l'Unesco en 2021 a fait l'objet d'un renvoi suite au rapport d'évaluation ICOMOS. L'Agence va reprendre le travail avec le Ministère de la culture pour un nouveau dépôt en janvier 2024.

Création d'un observatoire photographique des paysages des tronçons de sentier inscrits (cf. action I.1.c)

Dans le prolongement de l'étude « Chemins faisons... » conduite entre 2020 et 2022 à l'échelle des sept tronçons de sentier inscrits, l'Agence, avec le soutien de la DREAL Occitanie, envisage de solliciter un appui extérieur pour la mise en place de l'observatoire photographique des paysages. Il s'agit de préciser la méthodologie, d'identifier les points de vue à photographier et les modalités de diffusion et de communication (en relation avec les OPP déjà existants).

Etat des lieux des travaux de restauration des composantes (cf. action I.2.a)

L'Agence avec le soutien de la DGPA (Ministère de la culture) souhaite collecter les informations auprès des 10 DRACs et des collectivités concernées concernant les états sanitaires connus, les travaux programmés, les travaux à programmer et le degré d'urgence, les besoins en termes de diagnostics ou d'étude de programmation.

Porter à connaissance (cf. action I.2.b)

Afin de s'assurer d'une meilleure prise en compte des composantes du bien dans les documents d'urbanisme et d'aménagement, l'AFCC et les services de l'Etat porteront à connaissance des autorités compétentes les dispositions du plan de gestion à prendre en compte et à transposer.

Animation du Conseil scientifique du bien (cf. action II.1.a)

Réunion du Conseil Scientifique à La Charité-sur-Loire à la fin du 1^{er} semestre 2023.

Évaluation périodique

Durant le premier semestre, les composantes seront consultées pour compléments ou modifications sur le rapport périodique 2023. Ce rapport sera prérempli en lien avec la DRAC Occitanie et les correspondants patrimoine mondial des 9 autres DRACs concernées. Il sera transmis fin avril au Ministère de la Culture pour validation avant transmission au Centre du patrimoine mondial.

AXE 3 : LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET L'ITINERANCE

Formation des acteurs touristiques

Modules de formation pour les personnels en charge de l'accueil des publics : « comprendre le bien Unesco », « connaître les problématiques spécifiques de la grande itinérance », les attendus de la reconnaissance itinéraire culturelle dans les actions de valorisation locale. Au sujet de la grande itinérance, le module s'appuiera notamment sur les résultats de l'étude des publics.

Il pourra être fait appel à des intervenants extérieurs dans le cadre des conventions avec Sites et Cités, le Centre des monuments nationaux, Atout France sur des questions spécifiques.

Amélioration de l'accueil et des services sur les itinéraires

Charte Accueil des hébergeurs

En 2023 le déploiement du label « Accueil chemins de Compostelle en France » va s'étendre aux départements de l'Ariège, de l'Aude, du Tarn-et-Garonne et de la Dordogne qui rejoindront ainsi la Gironde, l'Hérault, l'Aveyron, le Lot, les Hautes-Pyrénées, la Haute-Garonne.

Les hébergeurs sont valorisés via la mise en ligne d'une carte interactive sur le site de l'Agence et par des campagnes sur les réseaux sociaux.

Dans le cadre de l'animation du réseau, des ateliers auront lieu par départements.

Communes Haltes – Chemin de Compostelle en France

11 « Communes Haltes – Chemins de Compostelle en France » ont été labellisées et accompagnées en 2022. Un deuxième appel à manifestation d'intérêt a été lancé en fin d'année pour une labellisation prévue au printemps. Les communes sélectionnées seront accompagnées dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur plan d'action.

Animation et développement des itinéraires

Structuration de la Via Podiensis – GR®65 (AAP « Soutien aux grandes itinérances du Massif central »)

Le projet de la Via Podiensis est lancé depuis mai 2021. L'année 2023 est la dernière année du programme (septembre). En 2023 l'AFCC poursuivra l'animation de la démarche (comité de pilotage, comités techniques, commissions en partenariat avec le CRRP Occitanie) et la mise en œuvre des actions en cours :

- Etude accessibilité UMEN (Univers montagne partagé) entre Figeac et Cahors : réalisation de fiches sur Geocompostelle pour la promotion de randonnées accessibles ; campagne photo et mise en visibilité de l'offre en partenariat avec les acteurs locaux (Offices, ADT).
- Réalisation d'un petit film d'animation pour la promotion de la démarche 1000 mains pour le chemin de Saint-Jacques
- Action de formation-sensibilisation des offices de tourisme
- Réalisation des Assises de l'itinéraire les 14 et 15 mars 2023 à Figeac

En 2023, l'objectif est de préparer le prochain appel à projet, en construisant un nouveau programme d'actions en concertation avec nos adhérents et partenaires ; et de consolider la gouvernance mise en place en élargissant les comités d'itinéraires aux territoires en aval du périmètre Massif-Central.

Structuration de la voie d'Arles – GR®653 (AAP « Soutien aux grandes itinérances du Massif central »)

Le projet de la Voie d'Arles est lancé depuis mai 2021. L'année 2023 est la dernière année du programme (septembre). Les Assises se tiendront les 6 et 7 avril. Elles constitueront un temps d'évaluation et de travail pour poursuivre la dynamique enclenchée. Ces Assises auront lieu à Saint-Guilhem-le-Désert. L'action de sensibilisation des personnels des offices de tourisme, de déploiement de la charte Accueil (hébergeurs) se poursuivra. Une réflexion est engagée sur la préparation d'un guide de services.

Les 1ers appels à projets du nouveau programme opérationnel FEDER Interrégional Massif central 2021-2027 seront lancés en 2023. L'AFCC se positionne pour coordonner le dépôt de deux candidatures, l'une sur la voie du Puy, l'autre sur la voie d'Arles, et ainsi poursuivre la dynamique lancée en 2020 en matière d'aménagement, de sécurisation, d'offres de services, d'observation, de médiation culturelle, de structuration de la gouvernance sur ces deux itinéraires. Cette année sera donc consacrée à la construction avec les partenaires d'un nouveau programme d'actions sur les deux prochaines années.

Chemin du piémont pyrénéen – GR®78

En 2023, l'AFCC travaillera à la finalisation du plan d'actions :

- production d'une cartographie touristique,
- réalisation d'un dossier de presse,
- des campagnes de communication sur les réseaux sociaux,
- création d'un guide de services,
- partenariat presse,
- campagne photo
- des rencontres avec les collectivités et office du tourisme pour préparer le plan d'action 2023/2024.

Le programme est cofinancé par le Commissariat de Massif des Pyrénées, les partenaires départementaux (CD ou ADT) et l'Agence.

Développement de vélo-routes « Saint-Jacques par Vézelay » (V56)

Poursuite des premières actions de structuration de l'itinéraire entre Vézelay et Limoges, financées par les Régions traversées (Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val-de-Loire, Nouvelle-Aquitaine) :

- réédition d'un carnet de route d'une trentaine de pages,
- publication d'un dossier de presse et des partenariats presse,
- intégration de l'axe « Vézelay-Limoges » à la plateforme France Vélo Tourisme.

Autres itinéraires

L'Agence participe aux actions mises en œuvre dans le cadre de l'animation du chemin Conques Toulouse et du Chemin d'Amadour.

Destination digitale (AMI Atout France)

Les deux premières phases du programme d'actions seront lancées en 2023.

La 1^{ère} phase (1^{er} semestre) consistera en un diagnostic des outils de promotion numérique de l'Agence et de ses partenaires et à l'élaboration d'une stratégie numérique concertée pour la valorisation de la destination Chemins de Compostelle en France. Sur la base de cette stratégie numérique concertée, des outils et contenus seront construits pendant la 2^{ème} phase (2^{ème} semestre). Nous avons d'ores et déjà identifié la refonte du site Internet de l'AFCC, la mise en place d'une photothèque, d'un système d'exploitation des données d'observation, un reportage vidéo et photos sur les voies les moins représentées, la construction de courts séjours, la création de guides de services numériques.

AXE 4 : LA VALORISATION ET LA PROMOTION DES CHEMINS DE COMPOSTELLE ET DU PATRIMOINE MONDIAL

Accueil et information du public

Réalisation de nouvelles documentations

La mise à jour et la création de documentations pour le grand public doit se poursuivre en 2023. Il faudra également réfléchir à une nouvelle présentation des documentations, la mise en page n'étant attractive.

Une présentation du GR®65 de Genève au Puy et du GR®765 (Cluny-Le Puy) est également envisagée dans la rubrique « Itinéraires » du site Internet.

La Voie de Soulac, le chemin de Fontcaude GR787, le chemin par la vallée d'Aure GR®101,

Pour prolonger vers les frontières, seront aménagées les pages du site sur le chemin Namur Vézelay GR®654 (Chalons et L'Epine), la Via Domitia GR®653 D et Aurelia GR®653A.

Diffusion de la newsletter « Le Bruit des chemins » (environ 4 par an) à 46 000 destinataires

Réseaux sociaux

L'Agence doit poursuivre et développer sa présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn et Youtube) afin d'augmenter sa visibilité et le nombre d'abonnés.

Action culturelle et éducative

Coordination des célébrations du 25e anniversaire de l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial

L'Agence invite les acteurs du Bien à célébrer l'appartenance au patrimoine mondial, à mettre en visibilité le Bien, à sensibiliser les habitants et visiteurs.

Un appel à participation a été diffusé en décembre 2022 à l'ensemble du réseau.

Une exposition photographique sera réalisée. Elle sera présentée à Paris (jardin du Luxembourg, sous réserve) en fin d'année puis peut-être à Madrid en début d'année 2024.

L'Agence propose des expositions itinérantes, des tournées de conférences et un répertoire des ressources mis en ligne sur le site. Elle assure la réalisation et le déploiement d'un kit de communication : programme, cartes postales, affiches, dossier de presse...

L'Agence envisage d'organiser un événement institutionnel au Sénat, en clôture des célébrations du 25^e anniversaire.

Jeux divins de la saint Jacques à la saint Vincent

Le cycle de conférences se termine en janvier 2023 en partenariat avec l'Interprofession des Vins du Sud-Ouest. Une suite est envisagée notamment avec l'organisation d'événements à Toulouse, dans le cadre du 25^e anniversaire de l'inscription.

Fenêtres sur le paysage, aventure artistique sur les chemins de Compostelle

Le projet co-animé avec Derrière le hublot se poursuit en 2023 avec la réalisation des œuvres d'art-refuge à Saint-Alban-sur-Limagnole (Lozère), La Romieu (Gers), Andilly (Haute-Savoie), Saint-Julien-Molin-Molette (Loire), Queyrières (Haute-Loire). Des contacts sont en cours en Armagnac (Gers), avec les territoires de Conques Marilhac et Comtal, Lot et Truyère (Aveyron).

L'Agence anime un groupe de travail « tourisme » réunissant les territoires concernés par une œuvre d'art-refuge, les offices de tourisme, les agences départementales et le CRTL Occitanie. L'objectif est notamment de travailler à l'émergence d'une offre spécifique et d'en assurer la promotion.

1000 mains pour les chemins de Saint-Jacques

L'extension de l'opération lotoise « 1000 mains à la pâte » au niveau national se poursuit en collaboration avec la FFACC (Compostelle France) et les adhérents de l'Agence. Un effort est porté sur les moyens de promotion de la démarche auprès d'un plus grand nombre d'acteurs. Une courte vidéo d'animation et un dépliant d'information seront diffusés pour inciter les collectivités et associations à organiser un événement similaire sur leur territoire.

La date du samedi 7 octobre 2023 est d'ores et déjà arrêtée.

CompostEVA (Erasmus +)

La plateforme numérique de ressources didactiques développée dans le cadre du projet CompostEVA (programme Erasmus +) et permettant de faire découvrir de façon ludique les chemins de Compostelle dans un cadre d'éducation formelle ou informelle sera diffusée auprès de partenaires en charge de l'action culturelle et éducative. Le matériel éducatif sera également mis à disposition sur notre site Internet comme ressource pédagogique supplémentaire.

Prix du patrimoine mondial en Occitanie

L'animation du prix est reconduite en collaboration avec les Rectorats des Académies de Toulouse et Montpellier et les gestionnaires des sites.

Promotion des chemins et du bien Unesco

Salon de la randonnée à Lyon avec le Réseau des grands itinéraires

L'Agence participera au salon de la randonnée à Lyon avec le Réseau des grands itinéraires. Cet événement sera l'occasion de rencontrer les professionnels de la randonnée en France et de promouvoir les chemins de Compostelle sur un stand commun.

Reportages photos et de vidéos

Dans le cadre des programmes d'actions relatifs à la structuration des itinéraires, il est prévu les reportages photos et vidéos sur les voies du piémont pyrénéen (Ariège, Haute-Garonne, pays basque), de Tours (Charente-Maritime, Gironde) et de Vézelay (Dordogne, Gironde).

Site de valorisation et application GeoCompostelle

De nouvelles suggestions d'itinéraires seront publiées et valorisées dans l'application et le site Internet en lien avec les partenaires des Départements adhérents (suggestion vélo, focus accessibilité sur le tronçon Figeac Cahors, suggestions sur les territoires des nouveaux Départements adhérents). Elles viendront compléter la quinzaine de suggestions déjà disponibles. Une campagne de promotion de l'outil sera faite au printemps via différents canaux : campagne sur les réseaux sociaux, newsletter de l'AFCC, valorisation de l'outil dans les guides de services des partenaires, les magazines de destination des ADT / OT.

Développement des relations presse, accueil et information des journalistes

Mise à jour des dossiers de presse.

Site dédié : <http://www.cheminscompostelle-patrimoinemondial.fr/fr>

Ce site Internet créé à l'occasion des 20 ans de l'inscription doit continuer à être actualisé et mieux identifié (utilisé) par les membres du réseau.

Editions

Les cartes IGN Découverte des chemins – Tourisme et découverte « Saint-Jacques-de-Compostelle, du Puy-en-Velay à Moissac » et « Saint-Jacques-de-Compostelle, de Moissac à Roncevaux » sont rééditées. L'Agence contribue en fournissant des contenus : textes et photos.

L'Agence a entamé un partenariat avec les éditions Gallimard pour la réalisation d'un nouveau guide de leur collection Voyages. L'ouvrage présentera des pages itinéraires à pied et à vélo avec cartes et illustrations, pages pratiques (conseils), pages thématiques (histoire, paysages, architecture, art, Bien du patrimoine mondial...). Sa parution est prévue à l'automne 2023.

Dans le cadre de la convention avec la FFRando, l'Agence collaborera pour les éditions suivantes :

- collaborations conventionnelle de base (soit un texte de présentation de la voie, une carte, une page de communication de l'Agence) sur la réédition des guides Via Garona et Genève – Le puy
- collaboration avec relecture et fourniture de quelques textes sur le guide Figeac-Moissac.

La sortie de ces guides est prévue en mars 2023.

AXE 5 : LES COOPERATIONS ET LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Coopération avec les acteurs espagnols et portugais

L'Agence va reprendre les discussions avec l'Association des Communes du Camino Francés (AMCS) afin d'envisager des projets de jumelage, de mobilité, d'échanges de bonnes pratiques. Nous travaillons à ce titre au dépôt d'une proposition de projet au programme de coopération territoriale INTERREG SUDOE au 1^{er} trimestre 2023. D'autres dispositifs financiers européens comme Erasmus + pourront être sollicités.

Coopération avec d'autres itinéraires culturels européens

L'Agence envisage de solliciter son adhésion à la Fédération européenne des chemins de Compostelle pour mieux représenter la diversité des acteurs français.

Coopération avec d'autres biens du patrimoine mondial

Regards croisés sur le Chemin de Compostelle et le Kumano Kodo

L'exposition sera présentée au Japon, au mois de mai au centre du patrimoine de Hongu puis à Tokyo et Kyoto (sous réserve).

L'Agence souhaite ainsi créer des échanges réguliers entre deux sites spirituels majeurs du patrimoine mondial. Atout France et la Région Occitanie sont partenaires.

AXE 6 : LE RENFORCEMENT DES MOYENS D'ACTION DE L'AGENCE

Poursuite de la campagne d'adhésion des collectivités

Deux Départements ont rejoint l'Agence en 2022 : la Dordogne et le Tarn-et-Garonne. Cette dynamique sera poursuivie en 2023.